



# Info Luttes 76 N°3

A toutes nos organisations CGT de Seine-Maritime  
infoluttes76@orange.fr // 14 mai 2020

## Edito

Pascal Morel



L'Union Départementale CGT de Seine-Maritime a organisé ce lundi 11 mai, en cette première journée de déconfinement, **un rassemblement interprofessionnel devant la préfecture de Rouen.**

Depuis la mi-mars, la CGT a eu l'occasion de s'exprimer à de très nombreuses reprises sur la politique criminelle du gouvernement MACRON – PHILIPPE en refusant notamment de suspendre les activités non essentielles, laissant de nombreux salariés exposés au risque de contamination compte tenu de l'insuffisance des mesures de prévention prises par les employeurs.

Jeudi dernier, un des plus gros employeurs privés du département, RENAULT, s'est fait rappeler à l'ordre par le tribunal judiciaire du Havre pour ne pas avoir respecté les dispositions du code du travail en matière de protection de la santé des travailleurs.

**Alors que la justice fait seulement appliquer le code du travail, on assiste depuis jeudi à un déferlement anti-CGT.**

Ce 11 mai marque une nouvelle phase de reprise du travail à marche forcée, marquée notamment par la réouverture des écoles dont l'objectif est en réalité que les parents puissent reprendre le travail.

Dans l'industrie, la majeure partie des entreprises qui n'ont pas encore repris le travail demande à leurs salariés d'être présents dès ce lundi. Dans les deux cas, les conditions de sécurité sanitaire ne sont pas réunies.

La CGT de Seine Maritime invite les salariés, du privé comme du public à utiliser leur droit de retrait si une distance physique de 2 mètres ne peut pas être respectée comme le recommande l'avis de l'Académie nationale de Médecine du 25 avril 2020, en absence de masques FFP2, ou de masque à l'efficacité équivalente, en absence de procédure de désinfection suffisante, de solution hydroalcoolique....

La CGT de Seine Maritime continuera à aider tous les représentants du personnel à engager les procédures de référé nécessaires pour que soient appliquées les mesures de prévention les plus protectrices.

Depuis la mi-mars, le gouvernement a profité de l'état d'urgence et de l'impossibilité de manifester pour imposer des nouvelles attaques contre le code du travail et les droits des travailleurs via les ordonnances (vol de congés, nouvelle déréglementation de la durée du travail, assouplissement des règles de consultation des CSE...).

Le 11 mai, la CGT était dans la rue en organisant plusieurs rassemblements autour de la préfecture de Rouen (en respectant une distance minimale de 2 mètres entre manifestant et par groupe de 10).

**Ces rassemblements symboliques constituent une forme nouvelle de notre combat pour gagner sur nos revendications :**

- Non à la mise en danger des écoliers et des salariés du public comme du privé
- Distribution gratuite de masques à l'efficacité qui doit être démontrée
- Maintien à 100% du salaire pour tous (chômage partiel, salariés précaires et uberisés...)
- Interdiction des licenciements
- STOP à la déréglementation du travail, abrogation des ordonnances !
- Maintien de tous les congés et RTT
- Reconnaissance en accident du travail de la contamination en cas de maladie
- Des moyens et des effectifs tout de suite pour l'Hôpital et les services publics.

## EDUCATION NATIONALE

- **Ne risquons pas notre santé ni celle des élèves.**
- **Non à une reprise les 11 et 18 mai dans ces conditions.**
- **Pour une rentrée sécurisée en septembre.**

Les informations que nous font parvenir les camarades - des collèges de Grand-Quevilly, Rouen, Maromme ou Dieppe, des écoles du Havre, Mt St Aignan, ou Couronne, par exemple - montrent que nous sommes de plus en plus nombreux à nous opposer à la réouverture des écoles et des collèges que le gouvernement veut imposer pour satisfaire le MEDEF.

**Pour avoir un minimum de sécurité dans une situation où la circulation du virus est loin d'être contrôlée et maîtrisée, il aurait fallu garantir entre autres :**

- Les tests de dépistage du COVID réguliers pour les personnels et les élèves.
- Le matériel de protection en quantité abondante et aux normes, dans chaque classe, dans chaque salle des profs et des maîtres, et en stock important (gel, masques FFP2, lingettes etc...).
- Des maxims de 10 par classe partout et non 15.
- Du personnel d'entretien en nombre suffisant pour désinfecter les locaux.
- La garantie d'emploi pour les AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap) et la garantie qu'elles/ ils n'auront pas à revenir au travail, puisque leur mission implique une grande proximité physique avec les élèves.



**Aucun de ces critères ne sera respecté.** L'allègement des protocoles sanitaires du ministère de l'Éducation pour le 1er et le 2nd degré en est une preuve supplémentaire.

**Au 11 mai, en Seine-Maritime, pas de masques ou pas de masques en quantités suffisantes dans les écoles.** Idem pour le gel hydroalcoolique. Pas de masques dans les collèges non plus (Maromme, Grand-Quevilly, Fécamp, etc). Un camarade a exercé son droit de retrait dans une école de Dieppe et les élus CGT et FSU ont déposé une alerte Danger Grave et Imminent concernant cette école au CHSCT départemental.

C'est pourquoi, les élus CGT et FSU du CHSCT ont déposé une **alerte Danger Grave et Imminent** pour les écoles du département après la tenue du CHSCT du jeudi 7 mai. Elle oblige l'administration à ouvrir une enquête sur les mesures prises pour assurer la sécurité de tous.

**LA CGT EDUC'ACTION refuse de participer à la mise en danger des personnels et des élèves et appelle les personnels à se réunir en AG ou en heure d'information syndicale.**

**Elle y appellera l'ensemble du personnel à saisir leur droit de retrait ou de grève si le droit de retrait est refusé.**



## ***Pôle emploi à l'heure du Covid***

Lorsque le confinement a été demandé et commencé le 17 mars, pôle emploi a gardé ses agences ouvertes jusqu'au 24 mars. Comme chez tous nos collègues des organismes sociaux, la précarité ne se confine pas.

Les demandeurs d'emploi sont venus en agence avec et souvent sans autorisation, risquant une amende, pour savoir ce qui allait se passer avec leurs allocations. Il était juste qu'on leur réponde car le gouvernement n'avait pas prévu de système de remplacement de nos services.

### **Les urgences étaient nombreuses et les protections pour les salariés absentes.**

Le chômage partiel a été géré par les salariés de pôle emploi de chez eux, avec parfois du matériel limité et dans des conditions loin d'être confortables. Double peine pour les agents ayant une pathologie aggravante : parfois pas d'ordinateur pour travailler et en plus des congés en moins : « vous devez rester chez vous, vous pourriez être malade » par contre, pôle emploi, 50 000 salariés, ne peut pas vous fournir de matériel pour faire votre travail !

Lorsqu'enfin les agences ont fermés officiellement au public, le matériel n'était toujours pas présent sur les sites ou entre 2 et 4 personnes travaillaient. Un pot de gel hydro alcoolique, parfois des gants pour le courrier et rien d'autre.

A ce jour, le 11 mai le CSE de « déconfinement » a eu lieu. De nombreux documents ont été écrits par notre direction générale, des dizaines de fiches pour savoir comment bien faire ; le matériel arrive doucement : masques (lesquels ?), barrière de plexiglass, gant, gel, produit de désinfection. Mais dans toute cette belle prose, on voit poindre le mot d'ordre de nos ministres : tout est entre vos mains, la protection des autres et la vôtre.

Dans cette optique c'est à nous de nettoyer notre lieu de travail après utilisation, de vérifier que tout est propre pour le collègue suivant. C'est sur le salarié que repose la faute si le collègue tombe malade après avoir utilisé le même bureau.

La situation pour les demandeurs d'emploi est la même. S'ils viennent utiliser nos outils en libre accès tels que les ordinateurs, le scanner... à eux de les nettoyer. Les jeunes en service civique vont à nouveau accueillir les personnes. Les plus précaires, les plus exposés.

Le filtrage se fera à l'extérieur de l'agence par vidéo portier : avez-vous rendez-vous ? Oui non, êtes-vous en difficulté, oui, non et tout cela sans aucune confidentialité.

**Rien n'est prêt pour accueillir ce nouveau danger pour les salariés dans une société où l'on meurt toujours de travailler.**

## Action des salariés de Leclerc à St Pierre les Elbeuf

### Belle mobilisation des salariés du Leclerc de St-Pierre les Elbeuf la veille du 1er Mai !



Seuls les élus se sont mis en grève (6 personnes). Nous avons pu compter sur la présence et le soutien des camarades de l'UL d'Elbeuf du commerce (Carrefour Market, AD, McDo) et des retraités de Renault Cléon ainsi que du syndicat Carrefour Barentin.

Nous étions 6 externes en tout, soit une dizaine de militants, tous séparés de plusieurs mètres les uns des autres, bref, nous avons fait très attention à nous, aux autres, à l'image de la CGT !



En tout, rien qu'à 10 nous avons réussi à faire un sacré bazar dans le magasin.

L'ensemble des clients présents pendant 2h00 (plus de 300 personnes) n'ont pas eu le choix que d'entendre la douce voix de Sébastien (DS CGT) expliquer les raisons de cette colère et la demande de réintégration immédiate de notre camarade Abdel.



De nombreux salariés nous ont adressé leur soutien discret : pouce remonté, sourire, clin d'œil puis après le mouvement, le syndicat CGT a reçu de très nombreux messages et appels de remerciements comme de multiples soutiens.

Cela a surtout permis de délier les langues et nous venons d'apprendre des faits incroyables que nous diffuserons au compte-goutte dans la presse pour maintenir la pression.

Nous espérons pouvoir construire plus largement la lutte dans l'entreprise, mais difficile avec des salariés terrorisés malgré le travail titanesque quotidien de la CGT sur place.

## Action hôpital de Dieppe le 7 mai





# La Prime De la honte



Durant toute la crise sanitaire, les salariés Monoprix ont été au 1er rang. Pour que chacun puisse s'approvisionner dans cette période difficile, nous avons mis notre santé en danger, parfois sans matériel de protection suffisant. Cette prise de risque doit être reconnue.

**Mais Monoprix refuse de verser la prime COVID19 à tous ses employés, équitablement !** Une prime de 1000 euros, en partie financée par l'État, sera en effet distribuée mais selon les heures passées en magasin durant le confinement. Donc celles et ceux qui ont attrapé le COVID19 en travaillant ne pourront pas la recevoir en intégralité !

**Les salariés Monoprix ont pourtant payé le prix cher.** Un salarié de Boulogne-Billancourt, contaminé alors qu'il était encore en poste, a passé 14 jours en réanimation, sous assistance respiratoire, sans recevoir la moindre nouvelle de sa direction. Une caissière de Monoprix Parly dans les Yvelines est restée trois semaines en coma artificiel et se trouve toujours en réanimation. Des temps de convalescence décomptés de la prime !

**Même chose pour toutes celles et ceux qui ont dû s'absenter pour garder leurs enfants,** pour aider leurs proches, se protéger ou protéger leurs familles. Ou tout simplement, pour les salariés qui avait prévu depuis longtemps des congés sur cette période.

**Pendant ce temps, les magasins Monoprix ont fait des chiffres records !** Et cela va continuer, puisque l'enseigne a décidé de prolonger les ouvertures jusqu'à 23H30 en semaine, en mode autonome, donc juste avec des caisses automatiques et des vigiles. À côté de ça, les augmentations de salaires c'est seulement 5 euros par mois cette année. Décidemment, le Groupe Casino a bien peu d'estime pour nous !

**STOP AUX CALCULS MORBIDES !**

**PRIMES POUR TOUS ET AUGMENTATION DES SALAIRES !**



*Collectif CGT Monoprix Ile-de-France / [cgt.monoprix@gmail.com](mailto:cgt.monoprix@gmail.com)*



## **ENGIE : le retour des licenciements boursiers**

La Direction décide de couper dans le groupe, plus de 15000 salarié-es dans le monde et plus de 9000 en France dans le collimateur !

Le groupe vient de publier son communiqué de presse sur les comptes du 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

Sur le plan des résultats, la situation se révèle bonne puisque, hors effet du climat chaud, le résultat courant progresse. L'effet de la crise sanitaire va certes se faire sentir, surtout sur avril et mai mais il ne faut pas oublier qu'une grande partie des revenus est basée sur l'énergie et les infrastructures, dont les résultats sont relativement stables.

Malgré ces perspectives assez rassurantes, la direction du Groupe a voulu sans doute rassurer les actionnaires et essayer de redresser le cours de Bourse à quelques jours de l'assemblée générale qui se tiendra le 14 mai. Et pour cela, elle annonce ni plus ni moins qu'un plan de restructuration du Groupe visant en particulier les implantations géographiques (abandon de 25 pays) et les services climatiques et thermiques (« Engie Solutions »).

Ainsi, alors qu'en parallèle elle en appelle au devoir des salarié-es, à la solidarité, à l'engagement, alors que des milliers de salarié-es ont été appelés à développer des activités dans les années passées, elle tranche froidement dans le communiqué en annonçant « ENGIE a l'intention de rationaliser davantage ses activités dans les Solutions Clients, en se retirant des activités à faible rentabilité ou non essentielles dans le cadre de sa stratégie », condamnant ainsi des milliers de salarié-es à des bouleversements voire au chômage.

Car la décision prise porte sur des cessions – si possibles- et sinon des arrêts d'activités. Et elle porte sur plus de 15000 salarié-es dans le monde soit plus de 10% des effectifs du Groupe. Tout en précisant que ces mesures sont dimensionnées « avant Covid » suggérant que le plan pourrait être plus important.

La CGT a tenté ces derniers jours d'engager un dialogue social sur la pertinence d'un tel plan et sur les dangers qu'il porte. Peine perdue : les uns ont fait semblant de ne rien savoir, les autres ont tranché sans débat.

Il est inacceptable qu'un Groupe comme Engie, qui est loin d'être dans le rouge, qui porte des enjeux de service public considérables autour de la transition énergétique, tant côté approvisionnement (énergie) que du côté de l'efficacité énergétique (services) et qui bénéficie de revenus assurés, décide, pour des raisons purement financières d'amélioration la rentabilité à court terme, de se débarrasser de milliers de salarié-es. C'est le retour aux licenciements boursiers ! Alors que tout le monde parle de se retrousser les manches et de faire redémarrer l'économie, le Groupe Engie ne trouve pas mieux que d'utiliser la crise sanitaire pour augmenter ses profits en mettant des milliers de salarié-es à la porte. Bel exemple de solidarité !

Même sur le plan strictement industriel, une telle décision est contreproductive. Les Services se complètent et se sont construits au fil du temps pour répondre à des besoins. Céder tel ou tel morceau, tel ou tel pays car il ne semblerait plus assez rentable c'est toucher à d'autres structures, à mettre en difficulté d'autres offres et donc d'autres salarié-es. C'est potentiellement un détricotage de la partie Services.

Enfin, nous n'oublions pas que les grandes manœuvres dénoncées par la CGT depuis 2018 et encore récemment fin 2019 visant à démanteler le Groupe n'ont pas disparues même si l'actualité les a sans doute repoussées dans le temps. Quel avenir pour la production d'électricité, le nucléaire et les centrales thermiques dont le Groupe voulait se débarrasser ? Quel avenir pour les infrastructures gazières dont il était question de les vendre au moins partiellement ? Quel avenir pour l'activité envers les particuliers, dite « B to C », regroupant à la fois les ventes d'énergies et les entretiens de chaudières, déclarées officiellement hors de la stratégie du Groupe ?

Manifestement, la grande « braderie » est toujours à l'ordre du jour. A force de s'intéresser à la seule rentabilité, au lieu de construire une stratégie industrielle, la nouvelle direction du Groupe comme l'ancienne n'a d'autres perspectives que de vendre toujours un peu plus. Jusqu'à quand ? Jusqu'à la vente du Groupe en morceaux et sa disparition ?

Il est temps que les salarié-es, mais aussi les pouvoirs publics nationaux et locaux disent à la direction du Groupe Engie : stop à la dilapidation du patrimoine industriel issu de Suez et de Gaz de France, stop aux licenciements boursiers. Le temps est à la reprise économique, à la transition énergétique et à l'emploi.

La CGT agira dans les jours à venir tant dans le Groupe qu'à l'extérieur pour demander le retrait d'un tel plan et obtenir le maintien des emplois dans le Groupe.



## « LES RETRAITÉS ET PERSONNES AGÉES DE SEINE-MARITIME NE SONT PAS DES CITOYENS ENTIÈREMENT A PART MAIS, DES CITOYENS A PART ENTIÈRE »

**Depuis le début de la crise, le Gouvernement n'a cessé de traiter les personnes âgées et retraités comme des « sous-citoyens » !**

Pour celles et ceux en résidence personnes âgées ou EHPAD = interdiction des visites dès le 11 mars ! Puis lorsque l'hécatombe a commencé dans les établissements, le Gouvernement a tenté de masquer la réalité en ne comptabilisant pas les décès en EHPAD.

Et bien sûr, la cause principale de la surmortalité fut le retard pris à doter les personnels du matériel nécessaire pour assurer leur sécurité et celle des résidents.

Les EHPAD et les établissements médico-sociaux ont été servis bien après les hôpitaux, et sont d'ailleurs toujours sous-dotés. Et la même peine fut infligée aux personnels des associations d'aide à domicile !!!

Le 13 Avril dernier, le Président Macron a annoncé que, pour « leur bien » les personnes âgées devraient rester confinées après le 11 mai.

Face aux protestations, notamment des associations et organisations syndicales de retraités dont la CGT, il recule mais renvoie les retraités à leurs responsabilités ! Autrement dit, si vous tombez malade, ce sera votre faute ! pas celle du Gouvernement ! De qui se moque -t-on ?

Pour l'USR CGT 76, c'est au Gouvernement de mettre en place les conditions de déconfinement qui sont les meilleurs remèdes quant à la propagation du virus.

Quelle crédibilité, quand celui-ci déclare « prendre les mesures nécessaires » alors que « dans le même temps » le Conseil d'État déboute le syndicat CGT des ESCALES (EHPAD publique du Havre) de sa demande de matériel pour les personnels et de tests pour tous les résidents !!!

Alors que depuis des mois, la CGT avec les autres organisations syndicales et associations de retraités, réclamons la création, en urgence, de 40 000 emplois dans les EPHAD (dont un millier en Seine-Maritime), le Gouvernement se félicite du « recrutement » de 1500 volontaires dans toute la France !

Alors que la CGT avec les autres organisations syndicales et associations de retraités réclamons de tester tous les résidents et les personnels, le Gouvernement annonce qu'il va réaliser 50 000 tests dans les EPHAD pour 750 000 résidents, soit 6 % seulement des résidents pourront être testés, et à peine 1000 en Seine-Maritime.

Alors que la CGT avec les autres organisations syndicales et associations de retraités, réclamons un égal accès aux soins sans barrière de l'âge, le Gouvernement répond par la mise en place de « permanences » de médecine gériatrique dans les établissements !

Tout le monde sait que cette discipline est particulièrement sous dotée. A peine une cinquantaine de médecins gériatres exercent en Seine-Maritime, pour une population de 330 000 seinomars de plus de 60 ans. Quels déploiements possibles dans l'ensemble des EHPAD et résidences du département dans ces conditions ?

D'autre part, les retraités sont les oubliés des mesures financières accordées aux plus précaires (bénéficiaires du RSA, des APL etc..) alors que nombre d'entre eux survivent avec le minimum vieillesse (près de 10 000 en Seine-Maritime) et doivent faire face pour se nourrir à l'augmentation des denrées alimentaires.

Notre USR CGT 76 exige l'arrêt de toute discrimination liée à l'âge, la généralisation des masques à toute la population, et le dépistage massif, non seulement pour ceux qui présentent des symptômes, mais surtout pour celles et ceux qui n'en présentent pas et qui peuvent être porteurs du virus sans le savoir.

Rouen le 23 avril 2020